



Cour de France.fr / Histoire et fonction / La Cour et ses maîtres / Etudes modernes / Du digne prétendant au trône. Réflexions sur la transmission des normes de l'autorité royale dans la France de saint Louis

Carola Föller

Du digne prétendant au trône. Réflexions sur la transmission des normes de l'autorité royale dans la France de saint Louis

Article. Source : Hypothèses

Föller, Carola, « Du digne prétendant au trône. Réflexions sur la transmission des normes de l'autorité royale dans la France de saint Louis », *Hypothèses*, 1/2012 (15), p. 193-208.

Extrait de l'article

« Chiers filz, pren te garde [...] que tu fusses dignes de recevoir la sainte unction dont li roy de France sont sacré » [1][1] Nous avons eu recours à l'édition critique : *The Teachings...* Telle est la leçon que le roi de France, Louis IX (1214-1270) prodigue à son fils, futur Philippe III dit le Hardi (1245-1285) dans ses *Enseignements*. Ceux-ci sont composés par le saint roi à la fin de sa vie, dans l'intention d'inculquer à son successeur ce que sont, à ses yeux, les devoirs primordiaux d'un roi de France et la conduite adéquate à laquelle ce dernier est tenu de se conformer. Son fils et héritier doit se montrer digne de la charge royale, car le lignage et l'onction ne sauraient à eux seuls faire d'un candidat au trône un vrai roi de France. Encore faut-il que l'impétrant soit à même de prouver ses qualités et ses capacités à remplir dignement sa fonction. Mais comment acquérir ces valeurs suprêmes ? Et si les Enseignements se présentent bien comme une sorte de testament édifiant écrit par saint Louis à son fils, que dire des moyens dont les représentations normatives de l'autorité du roi de France sont transmises à l'héritier potentiel du trône ? Comment, somme toute, éduquer un rejeton royal pour qu'il se montre digne de sa future charge et soit apte à remplir son rôle ?

[Lire la suite \(Cairn.info\)](#)